



Concours d'entraînement d'équitation de travail Dimanche 22 mars 2020

Ce concours d'entraînement est ouvert à toutes les catégories et comportera le combiné des deux épreuves (dressage – maniabilité) ; la rapidité sera ouverte en démonstration aux plus aguerris. Nous n'aurons pas de tri de bétail.

Le règlement appliqué sera le règlement WAVE AFL que vous trouverez sur le site :

<http://www.cheval-lusitanien.fr/>

Une synthèse du règlement est disponible sur simple demande sur : obry.jullien@orange.fr

Tous les équidés sont acceptés, papiers obligatoires.

Programme prévisionnel des épreuves :

(Base 20 partants, à ajuster selon le nombre de participants)

- Dimanche : Dressage et Maniabilité, Horaires établis suivant le nombre de participants.
- Piste : Dressage et Maniabilité sur sable dans un manège couvert (20x40m).
Détente sur carrière (20x40 m) en sable.
- Organisateur et Directeur du concours : Patrick Jullien 06 89 28 06 65
- Juge : Nathalie Burgat
- Photographe du concours : Laetitia Camus
- Un foodtruck est présent « L'Essentiel Foodtruck » est présent dès 10h pour vos repas (à réserver à votre arrivée).
- Une buvette « Le Bar'oque » ouverte toute la journée.

Pour participer, il vous suffit de compléter les fiches d'inscriptions ci-jointes et de les retourner par courrier, accompagnées des documents suivants :

- Le règlement des boxes par chèque à l'ordre de SCEA Les Écuries d'Artpaillage. (*facultatif*)
- Le règlement de l'engagement par chèque au concours à l'ordre de SCEA Les Écuries d'Artpaillage
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile (ou licence FFE).
- Décharge de responsabilité en cas de port du chapeau.

A l'adresse suivante : SCEA Les écuries d'Artpaillage
1424 route de Nieul
85440 GROSBREUIL

-Date limite des engagements : 8 mars 2020 -

(Pour des raisons d'organisation, aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.)